FAITS DIVERS

— Hier matin, on a trouvé dans le canal Cathérine à Saint-Pétersbourg, sous le pont de pierre, deux caisses soigneusement exécutées en chêne-chêne, et contenant 150 livres de dynamite. Ces caisses étaient munies de fils conducteurs.

Le rapport des experts établit qu'elles étaient de construction récente.

— LE DRAME DES BATIGNOLLES. — Une scène sanglante a causé, hier, un grand émoi dans le quartier des Batignolles. Un sieur P..., comptable, vivait depuis deux ans rue Lemercier, 12, avec une jeune fille de vingt-quatre ans, Henriette T.... qu'il brutalisait constamment. Henriette devint mère d'une petite fille, ce qui exaspéra P..., qui commit sur la jeune fille des actes de brutalité révoltante.

L'enfant étant venu à mourir, Henriette quitta le domicile commun, et se réfugia dans un garni de la rue de l'Ecluse, 31, où P... la découvrit dans la journée. Une discussion violente s'engagea, mais, au bruit, des voisins accoururent, et y mirent un terme en expulsant P...

Le soir, à minuit, ce dernier, trompant la surveillance du maître de l'Hôtel, pénétra dans la chambre d'Henriette, et lui porta un violent coup de poignard dans la poitrine. Les cris poussés par la malheureuse femme attirèrent les locataires, mais au moment où ils ouvraient la porte P..., les écartant brusquement, prit la fuite dans la direction des boulevards.

Pendant que M. Massard, commissaire de police, faisait donner des soins à la blessée, et ordonnait son transport à l'hôpital Beaujon, deux inspecteurs de la sûreté découvraient l'assassin dans un cabaret et le mettaient en état d'arrestation.

Ceci ne fut pas du goût d'un souteneur qui, en compagnie de ses *moyens* d'existence, buvait dans ledit cabaret. L'Alphonse et la fille se ruèrent sur les agents et finalement ceux-ci restant maîtres du champ de bataille, conduisirent au poste P... et ses estimables défenseurs.

Interrogé par le commissaire de police, P... n'a fait aucune difficulté pour raconter la scène tragique qui s'était passée entre lui et sa maîtresse. Il a déclaré ne pas avoir conservé le poignard et l'avoir jeté dans un terrain vague.

L'état de la victime est considéré comme désespéré.

— UN DRAME AU VITRIOL. — Hier soir, une jeune fille revenait de son magasin situé rue du Faubourg Saint-Denis à Paris, et rentrait chez elle en suivant le faubourg, lorsqu'arrivée au coin de la rue Pardonnet et de la rue Caillou, une femme se précipita au devant d'elle et lui jeta à la figure un vase rempli de vitriol. Aux cris de la victime, la foule s'est amassée, s'est jetée sur l'assassin et allait l'étrangler sans l'intervention d'agents accourus en toute hâte. La blessée est totalement défigurée. Le malheur est d'autant plus grand que cette jeune fille est totalement inconnue de son agresseur qui la prise pour une autre femme. Décidément, la manie sauvage du vitriol est entrée dans les mœurs. Il est temps qu'une législation sévère vienne mettre fin à ces vengeances en défendant aux marchands de couleurs de délivrer des matières corrosives au premier venu.

LE POLYPHÈME. — Un navire unique en son genre et tout à fait singulier, le *Polyphème*, a été lancé ayant hier dans la Medway, à Chatham. Le *Polyphème*, construit d'après les dessins de l'amiral sir George Sartorius, n'est pas un bâtiment de guerre ordinaire ; au lieu de porter des armes, il est lui-même une arme; au lieu de tirer des coups de canon au-dessus de l'eau, il lance des torpilles sous l'eau.

C'est tout à la fois, dit le *Daily News* un énorme bélier et un bateau torpille dont l'utilité en cas de guerre dépendra de sa force, de sa vitesse et de sa puissance à attaquer les vaisseaux ennemis au-dessous de la ligne de flottaison et sous leur armure. Il n'est pas tout à fait exact de dire qu'il ne porte pas de canons ; mais ceux qu'il porte ne doivent servir qu'à la défense et non à l'attaque.

Le *Poliphème* ressemble assez à un cigare ; sur le sommet se trouve un point conique ; les extrémités du cylindre sont sous l'eau, et l'on ne voit ordinairement que le pont qui n'est qu'à 4 pieds 1/2 au-dessus de la surface de la mer ; tout le navire est protégé par des plaques de blindage en acier. Sa longueur est de 240 pieds; sa largeur de 40 pieds, et il est mis en mouvement par des machines d'une force de 5,500 chevaux, pouvant produire une vitesse de 17 nœuds à l'heure. Sa vitesse est en réalité son principal élément de force comme arme offensive.

Le plus puissant cuirassé actuellement à flot succomberait probablement aussitôt s'il était attaqué directement par le bélier et les torpilles du *Polyphème*, qui est spécialement destiné à assaillir les vaisseaux beaucoup plus grands et plus lourds que lui. La coque, qui est en acier, avec deux séries de compartiments étanches, est disposée de manière à supporter le choc de la collision. La principale difficulté que présente l'installation intérieure d'un navire de ce genre est l'approvisionnement d'air. Les cabines et les aménagements de l'équipage sont au-dessous du pont blindé, à travers lesquels sont pratiquées des ouvertures reliées avec le tillac au-dessus.

Tous les progrès réalisés par la science ont été mis à profit pour assurer les marins en service à l'intérieur contre tout danger d'asphyxie. Il y a trois abords sous l'eau pour la décharge de torpilles Whitehead : l'un à l'avant sous le bélier, et les deux autres sur les côtés et au milieu du navire, qui a ainsi quatre chances d'attaque. Il peut envoyer une torpille de chaque côté lorsqu'il avance ; il peut frapper l'ennemi en même temps avec son bélier, et, en se retirant, il peut l'atteindre encore, s'il est nécessaire, en lançant une torpille à l'endroit que le bélier vient de frapper. De même, il peut lancer des torpilles de sa tour blindée, comme le font les bateaux-torpilles ordinaires.

Le combat engagé par le *Polyphème* dans le cas d'un engagement naval aurait donc lieu de près, pour ainsi dire corps à corps. Tandis que les plus grands cuirassés, armés des plus lourds canons connus, s'attaquent à distance en vissant leurs armures, le *Polyphème* ira choisir sa victime, se précipitera sur elle, décochera une torpille de chaque côté aux navires ennemis qui tenteraient d'approcher, et, ayant frappé le vaisseau choisi au-dessous de la ligne de flottaison, reculera, pendant que le cuirassé coulera sous le poids de son armure, et lui lancera une torpille qui achèvera l'œuvre de destruction. Le *Polyphème* peut être comparé aux bruiots d'autrefois ; il a la même destination, par rapport au vaisseau blindé, moderne, que l'ancien bruiot du temps des vaisseaux de bois de Nelson.

AVIS AUX SOCIÉTÉS

Les sociétés qui sollicitent l'impression de leurs affiches, Circulaires et Règlements à la maison Alfred REBOUX, rue Neuve 17, ont droit à l'insertion gratuite dans les deux éditions du *Journal de Roubaix* et dans la *Gazette de Tourcoing*.

NOUVELLES DU SOIR

Voici le sommaire du *Journal Officiel* d'aujourd'hui :

Loi portant modification de l'article 336 du code d'instruction criminelle.

Décret portant nomination dans l'ordre de la Légion d'honneur.

Décret autorisant la perception sur les patentes du département de la Marne d'une imposition extraordinaire pour l'amortissement de l'emprunt contracté en vue de l'acquisition de l'immeuble affecté au service de la Chambre et de la Bourse de commerce de Reims.

Jugements déclarant l'absence ... Jugements préparatoire à fin de déclaration d'absence.

PARTIE NON OFFICIELLE ... Télégramme adressé d'Algérie au ministre de la guerre. Nouvelles et correspondances étrangères.

Dépêches Télégraphiques
(Service particulier)

M. FERRY A EPINAL

M. Jules Ferry est arrivé, samedi, à 7 heures du soir.

Le maire, M. Florion, lui a souhaité la bienvenue.

L'inspecteur d'académie a prononcé ensuite une longue allocution.

Une élève de chaque école communale de jeunes filles est venue ensuite offrir un bouquet à M. Jules Ferry. Puis le cortège s'est mis en marche.

Le président du conseil occupait la première voiture avec le préfet, le maire et M. Georges, sénateur.

La gendarmerie et la cavalerie formaient l'escorte.

La distribution des récompenses au concours régional

Le dimanche matin, à dix heures, a eu lieu au milieu d'une grande affluence, la distribution des récompenses du concours régional.

Le ministre, président, avait à ses côtés : MM. Boirner, préfet; Florion, maire d'Epinal; Claude, sénateur, et M. l'inspecteur du ministère de l'agriculture chargé de l'organisation du concours.

Le préfet des Vosges a ouvert la séance par un discours où il a rendu hommage à la ville et au département pour les efforts qui ont été faits en vue de réaliser une exposition aussi brillante.

Parlant de l'exposition scolaire, il a dit que les instituteurs étaient fiers de lutter sous les ordres d'un ministre aussi vaillant et aussi ferme que le ministre actuel de l'instruction publique.

M. Jules Ferry a ensuite prononcé un discours duquel nous extrayons les principaux passages :

« Oui, je suis fier quand, remontant à des souvenirs qui ne sont pas encore très lointains, je me rappelle ce qu'était cette terre vosgienne, quand je pense à ce qu'était le département il y a 20 ans, il y a 15 ans, il y a 10 ans, et que je me pose cette question : il y a 10 ans, eût-il été possible de faire sortir de l'esprit et du cœur des Vosgiens, du sol et de l'industrie vosgienne, ce grand spectacle que vous nous offrez ? je réponds non.

« Messieurs, nous nous faisons souvent la morale à nous-mêmes et nous avons raison ; mais, après nous être dit nos vérités, il faut nous laisser aller une fois par hasard à faire notre éloge. Eh bien quand nous demandons si cette frontière de France, que nous avons depuis dix ans, a appris quelque chose à l'école de nos malheurs, si elle a entrepris courageusement l'œuvre de son propre relèvement, si elle a tenu les grandes promesses qu'elle s'était faites à elle-même au lendemain de la catastrophe, pour le relèvement moral de la patrie, nous avons le droit de répondre très-haut et à la face du monde : Oui, nous avons tenu parole.

» J'ai vu, dans un coin, le gage du relèvement; j'ai vu que l'industrie complémentaire de l'impression, qui a fait la gloire de Mulhouse, cette industrie a pris racine de ce côté de la montagne.

» Il y a dix ans qu'on en parlait, sentant bien que la vérité la plus cause des souffrances de l'industrie cotonnière, c'est que les débouchés lui manquent, c'est qu'on lui a ôté son complément naturel. Depuis dix ans, des hommes de cœur et d'esprit, dont plusieurs sont à mes côtés, ont pris l'initiative de cette reconstitution du groupe industriel dont l'Alsace et les Vosges étaient les facteurs nécessaires; mais la solution se faisait attendre, on frappait à toutes les portes, et vous savez quelles espérances furent un moment caressées par le gouvernement de la République.

» Je suis bien aise de le rappeler, car c'est le premier rôle d'un gouvernement d'apporter, non de belles paroles, mais une sollicitude incessante aux souffrances de l'industrie.

» Tout ici vient de l'homme et représente la puissance du travail humain.

» Pareillement, l'industrie vosgienne est une création de l'initiative individuelle. Cette vieille cité d'Epinal qui vient aujourd'hui, permettez-moi cette expression, de passer grande ville, de prendre place parmi les grandes villes, elle a fait une œuvre qui est à la hauteur de l'ambition des plus grandes villes de France ! (Vifs applaudissements).

« Oui, l'avenir est à vous, parce que vous êtes, d'ancienne date, la population la mieux pénétrée de ce qu'on doit à la patrie, la population la mieux pénétrée des bienfaits de l'instruction, la population la plus attachée à ses libertés politiques; parce que, d'ancienne date, vous savez que l'on ne grandit en ce monde que par le travail et la liberté. (Bravos et applaudissements répétés.)

« Messieurs, il m'est bien doux de pouvoir consacrer ici tous ces efforts et tout ces travaux, et je rentre dans ma mission d'homme d'Etat en distribuant quelques récompenses pour toutes les belles choses qui se sont faites ici.»

Suit la proclamation du Maire d'Epinal, comme chevalier de la Légion d'Honneur.

Epinal, 19 juin, 6 heures

Le président du conseil, a reçu à cinq heures toutes les autorités civiles et militaires, notamment les membres du tribunal de première instance, les conseillers généraux et municipaux, l'administration des contributions directes et indirectes et l'administration forestière.

On a remarqué surtout la présence du clergé de la paroisse, le pasteur protestant d'Epinal et les membres de son consistoire, ainsi que le rabbin.

Beaucoup d'instituteurs des communes rurales se sont présentés avec le corps universitaire.

Le général Martin s'est présenté à la réception. Le corps des officiers de la garnison s'est venu ; il a été présenté par le colonel de Beaumont du 4e chasseurs.

M. Ferry a dit qu'il était heureux de voir les officiers réunis en si grand nombre, il les a remerciés de leur cordiale visite et a ajouté que la France avait des raisons particulières d'être fière de son armée qui vient de montrer des qualités remarquables dans la guerre de Tunisie.

Le Banquet

Un banquet de six cents couverts a eu lieu sous la Halle du marché, décoré pour la circonstance. M. Ferry occupait la place d'honneur, ayant à ses côtés le maire et M. Varroy.

M. Florion, maire d'Epinal, a porté d'abord la santé du président de la République « aimé et respecté de tous, » puis celle de M. Ferry, « le vaillant apôtre de Saint-Die, qui a accompli sans faiblir les réformes demandées par le pays. »

Il a ajouté en s'adressant au Président du Conseil. « Mais n'allez pas trop vite pour notre patriotisme.

» Chaque fois que vous retournerez, vous retrouverez des mains tendues vers vous pour s'unir à la vôtre et vous souhaiter la force et la santé, afin d'obtenir toutes les lois que vous avez demandées à la Chambre. » (Applaudissements).

En réponse au toast du maire d'Epinal, M. Jules Ferry a prononcé un discours dont voici le résumé :

« Nous allons, dans quelques semaines, nous présenter devant le suffrage universel. Que seront les élections prochaines ? Je ne puis pas répondre avec certitude absolue, mais je crois et je sais qu'elles seront libres et que surtout elles seront pures... (Applaudissements) de toute intrusion du pouvoir politique dans la conscience du pays. (Applaudissements prolongés).

» Les prochaines élections seront en outre républicaines et modérées; elle ne se poseront, ce qui serait funeste pour l'avenir de la République, ni sur le terrain de la révision, ni sur celui de la dissolution. Il faut que les politiciens en aient fini de la politique de cabinet et qu'ils sachent comprendre par l'opinion du groupe ou prendre leur parti ; on ne pousse pas les questions de la révision parce que la révision est surtout demandée par les partis monarchistes.

» Ceux-ci, en effet, veulent pouvoir venir dire au pays qui désire la triomphe de l'ordre matériel, en sur le désordre moral que : « Il y a quatre ans que la constitution est votée, et les républicains veulent déjà la changer. »

» Les prochaines élections ne mettront pas non plus la division dans le parti républicain.

» Le parti radical annonce qu'elles seront la condamnation de la politique modérée.

« Mais comme gouverne pas avec les idées et les procédés du parti radical ...

» La politique modérée, s'entend des radicaux, n'a pas à répondre au besoin de réformes qui agite dans toute la démocratie. Mais le calomnie contre le cléricalisme ne l'effraie pas et pence par les modérés, et si elle a peur, ajoute que c'est pour cette raison.

» La politique modérée a-t-elle refusé son concours aux réformes de l'enseignement obligatoire, à la gratuité, à la laïcité.

» S'est-elle montrée réfractaire à la réforme de la magistrature ? Question grave et vaste pour but de mettre la constitution de la justice en rapport avec l'organisme des institutions républicaines.

» Comment ferait-on, d'ailleurs, pour diviser le parti républicain ? Il se compose de deux nuances qu'on a tenté de séparer et d'armer l'une contre l'autre. Mais si le parti républicain a une aile droite et une aile gauche, il existe un centre qui ramène tous les excentriques de l'aile droite ou de l'aile gauche. On ne divisera pas le parti républicain parce que le ministère que je préside est l'union intime, cordiale, loyale et indissoluble du parti républicain (Applaudissements).

» On ne le désunira pas, parce qu'il y a de graves raisons pour que nous restions unis. Est-ce que l'opposition des partis monarchiques irréconciliables ne se compose pas de 180 membres dans la Chambre des députés et cette même opposition n'est-elle pas encore plus forte au Sénat ?

» Le véritable problème des prochaines élections doit être celui-ci : éliminer assez de monarchistes pour que l'union de la gauche et de l'extrême gauche ne puisse plus mettre en péril un ministère républicain (Applaudissements prolongés).

« Tant, qu'on a pas une majorité incontestée, c'est un travail de stalactite, impudent, périlleux pour la République, que de chercher à diviser les républicains en modérés et en radicaux.

» Jusqu'à ce que nous ayons obtenu une majorité pleine et entière, restons républicains, et rien que républicains ! (Applaudissements).

» C'est là les conseils de la sagesse provinciale, départementale ! (Applaudissements).

» Moi, je crois que c'est là ce que demande la grande masse du pays, qui est moins agité que ne le pensent les politiques de la capitale.

» La grande masse du pays est satisfaite, parce qu'elle voit les réformes qui sont mûres s'accomplir sagement et progressivement ; parce qu'elle a la paix et la paix qui n'est pas l'effacement, car on n'efface pas la France de la carte du monde. (Applaudissements).

» Quand il faut donner un successeur au président qui est parti, la France a demandé un sage entre les sages, et c'est sous cette égide que seront dirigées, pendant plusieurs années, les destinées de notre nouvel établissement républicain, qui a besoin de l'union de notre parti tout entier, qui a besoin aussi de la fermeté de M. Grévy, qui ne se démentira pas, et surtout de sa sagesse. (Applaudissements longtemps prolongés. — Cris : Vive Grévy !)

Epinal, 20 juin, 11 heures.

Le Président du Conseil est parti à dix heures, il arrivera à Paris à six heures du soir.

M. Gambetta à Saint-Mandé

M. Gambetta a présidé hier, au Salon des Familles, avenue de Saint-Mandé, le troisième banquet annuel de la corporation des tablettiers en peignes.

Le président de la Chambre est arrivé à cinq heures. Son entrée dans la salle des festins ornée de drapeaux tricolores et d'un buste de la République, est saluée par mille cris divers.

Sans retard les invités se rangent autour des tables.

Auprès de M Gambetta prennent place MM. Nadaud, député; Charles Quentin, directeur de l'Assistance publique; Gerard, maire du 20e arrondissement; Denis Poulot, maire du 11e arrondissement; Nicole, directeur de l'Union syndicale; Chrétien et Pierrat, des chambres syndicales.

Au dessert, M. Dubourg, président de la Société des secours mutuels des tablettiers, se lève le premier et remercie M. Gambetta et les autres invités d'avoir répondu à l'invitation de la commission. Il proteste de son attachement et du dévouement de ses amis au Gouvernement de la République.

M. Pierrat, secrétaire général de la Chambre syndicale, remercie à son tour M. Gambetta des bonnes paroles qu'il prononcera tout à l'heure et « des généreux sentiments républicains qu'il a témoignés à tous ceux qui sont venus saluer en lui le président des représentants de la France.

M. Martin Nadaud, député, prend à son tour la parole et trace en peu de mots ses théories sur l'organisation des chambres syndicales.

Il s'étend longuement sur la nécessité qui s'impose aux ouvriers de se grouper et de se soutenir mutuellement.

Enfin M. Gambetta se lève, et aussitôt les applaudissements éclatant. D'un geste le président de la Chambre rétablit le silence.

Il débute en déclarant que son intention, en venant assister à ce banquet, a été bien moins de prononcer un discours que de témoigner aux travailleurs sa sympathie et son dévouement à leur cause.

M. Gambetta boit alors à la prospérité des chambres syndicales et à leur multiplication. C'est en elles qu'il a confiance pour l'affermissement de la République et pour son triomphe.

Faisant une discrète allusion au vote récent du Sénat sur la question du scrutin de liste, M. Gambetta s'écrie :

« — Nous avons été vaincus ; un jour, nous recommencerons.

Cette phrase est soulignée par de chaleureux applaudissements et saluée des cris de : « Vive Gambetta ! Vive la République ! »

Abandonnant ensuite le terrain politique, M. Gambetta reprend la question des chambres syndicales et de la réforme de la législation qui les régit encore actuellement. Il termine par un appel à « l'union de toutes les forces dans un seul but, le progrès, sous un seul drapeau, la République. »

Il est neuf heures, le banquet est terminé. Un virtuose de la localité entonne la *Marseillaise*. M. Gambetta profite de l'enthousiasme des assistants pour s'éclipser et regagner sa voiture qui le ramène au Palais-Bourbon.

Pour se consoler de ce départ un peu brusque et inattendu, les tablettiers passent dans les jardins et sous les frais ombrages se livrent pendant le reste de la soirée à une danse effrénée aux sons joyeux d'un orchestre.

Affaires Tunisiennes

On télégraphie de Tunis à l'*Intransigeant* :

Tunis, 17 juin.

On assure que des concessions de territoire importantes ont été faites à des sociétés financières françaises.

Le directeur de la *Société Marseillaise*, accompagné d'un employé du consulat français, a eu une entrevue avec le scheik-ul-islam au sujet de la question de l'Enfida.

Des changements auront lieu dans les commissions financières. *L'affaire de l'Enfida sera probablement arrangée samedi au Bardo.*

A présent, nos troupes peuvent revenir. Le but signalé par M. Barthélemy Saint-Hilaire, dans la circulaire du 9 mai, n'est-il pas atteint ?

Et dire qu'il y a quinze jours, on osait prétendre que le cabinet songeait à poursuivre les journaux qui soutiennent que l'expédition de Tunis cachait une ou plusieurs affaires !

On calomniait le cabinet.

On écrit de Tunis, 12 juin, à la *Correspondance Havas* :

« A Tripoli et à Benghazi, l'on continue à exciter le fanatisme de la population à l'aide de fausses nouvelles : après notre défaite en Tunisie, c'est un désastre dans la province d'Oran que l'on annonce à grand fracas, et la révolte de l'Algérie. Notre bénéficier général à Tripoli n'a pas eu de peine, du reste, à dissiper ces bruits absurdes, et les esprits malveillants qui s'appliquent à les répandre ne tarderont pas à reconnaître l'inutilité de leurs intrigues et l'impuissance de leurs mensonges. »

Le général Forgemol, avec son état-major, est rentré pour Sidi-Khemis. Il a refusé d'attendre à demain la passe de la marche du général Logerot vers les Ouchtetas.

La commission financière, réunie ce matin, a agité la question de savoir si dans les circonstances actuelles les membres du conseil d'administration devaient rester pour tenir le mandat de tous les administrateurs venant d'expirer. La commission a décidé que n'ayant pas été prévenus officiellement que des modifications pouvaient être apportées au régime financier actuel, elle devait agir comme par le passé.

En conséquence, le conseil a renommé M. de Pierrebourg président du conseil. Il partira définitivement demain avec M. de Sancy, membre de la commission.

Chez le Bey

Tunis, 19 juin.

Aujourd'hui, à peu heures, M. Roustan a quitté Tunis avec les généraux Forgemol et Brem, suivis d'un nombreux état major. Ils sont allés à la Goulette visiter le Bey.

Les fantassins de M. Roustan ouvraient la marche. Le cortège s'est rendu à la demeure du Bey. La foule était considérable sur le parcours. Le Bey, portant le grand cordon de la Légion d'honneur et de nombreuses décorations, a reçu les chefs de l'armée française avec grand cérémonial. Le général Forgemol a serré affectueusement les mains au général Forgemol. Celui-ci a déclaré au Bey que l'armée française était venue en Tunisie pour le bien du Bey et de la Régence. Il a renouvelé au Bey ses protestations d'amitié.

Le Bey a témoigné de la satisfaction qu'il éprouvait et a profité de l'occasion pour rendre hommage à M. Roustan, à sa loyauté, au caractère amical de ses rapports avec lui. Il a dit qu'il le considérait comme le meilleur ami de la Tunisie.

Le général Forgemol a protesté énergiquement contre l'accusation que les soldats français auraient violé des jeunes filles, massacré des enfants, pendant l'expédition.

Le Bey a répondu qu'il était impossible d'admettre de pareilles accusations. Il a remercié l'armée de son bon ordre et de sa conduite exemplaire ; avec ces qualités, les soldats français ne pouvaient pas commettre de pareilles horreurs. Le général Forgemol a remercié le Bey d'avoir facilité l'installation d'une ambulance française à la Goulette. Le Bey a déclaré qu'il serait heureux d'agir toujours ainsi pour les Français.

Le général a pris congé du Bey.

L'entrevue a eu un caractère très-amical.

Le général avec toute sa suite a visité l'ambulance de la Goulette ; puis il s'est rendu chez le sympathique vice-consul de France à la Goulette, M. Cubissot, qui a fait à ses visiteurs un accueil charmant.

La visite du général Forgemol, au bey de Tunis, laissera un souvenir durable. Elle marque la fin de la campagne de Tunisie, dont le premier résultat incontestable est une amitié étroite avec le gouvernement tunisien et l'assurance que tous les intérêts français désormais seront protégés en Tunis.

Toutes les troupes beylicales de la Goulette étaient sur pied et présentaient les armes.

Rentrée des Troupes en France

Marseille, 19 juin.

Le transport l'*Yonne* est arrivé ce matin, ramenant une partie du train des équipages.

Les troupes débarquées à 9 heures ne rentreront en ville que ce soir.

Accident à bord du « Monarch »

Tunis, 19 juin.

L'accident survenu à bord du *Monarch* est plus sérieux encore qu'on ne le croyait. Un officier a été tué et huit hommes blessés, dont trois grièvement. Un des blessés est mort dans la matinée.

L'officier mort a été enterré hier en grande solennité. La cérémonie a eu lieu à bord du *Monarch*.

Les officiers et marins français, ainsi que tous les commandants des navires de guerre mouillés à la Goulette, y ont assisté, avec une partie de leur état-major et de leur contingent.

M. Cubissol, vice-consul français à la Goulette, en grande tenue, était présent.

Le pavillon français a été mis en berne.

Le corps a été ensuite descendu à terre.

Les troupes beylicales ont rendu les honneurs militaires. Le Bey était représenté par des généraux.

La police opportuniste

Décidément, la police de province est la digne émule de la police parisienne.

Le *Réveil de la Haute-Garonne* signale un fait que nous croyons, à notre tour, devoir mettre sous les yeux de nos lecteurs :

Une plainte avait été déposée entre les mains du procureur de la République de Toulouse contre les tenanciers et les croupiers du *Cercle du Casino*, passé, dit l'*Intransigeant*, à l'état de tripot.

Or, le commissaire central a prévenu les croupiers qu'avant trois jours une enquête et une descente pouvaient faites dans leur établissement. Jeudi, à une heure du matin, un croupier congédiait les joueurs en disant : « Il faut laisser passer l'orage. Supprimons le cercle et nous nous reconstituerons plus tard. »

Le *Réveil* demande à son ami et protecteur, M. Constans, le déplacement immédiat du commissaire central de Toulouse.

Il oublie trop volontiers que le ministre de l'intérieur a bien d'autres *immundicitas a extrahere*.

La Fête-Dieu à Paris

Comme tous les ans, à la Fête-Dieu, un reposoir a été élevé sous la colonnade de Saint Sulpice, et de là la bénédiction a été donnée à la foule.

Au milieu du recueillement général, quelques misérables, qui s'étaient portés en avant et qui affectaient de rester couverts, ont essayé de faire du tapage après la bénédiction du Saint Sacrement, quand les cloches eurent cessé de sonner.

Devant l'indignation des assistants, les sergents de ville ont arrêté et conduit au poste celui qui paraissait leur chef et qu'on aurait pu prendre pour un conseiller municipal ou quelque rédacteur de journal radical. La foule a vivement approuvé cette mesure de police, mais il est à craindre que ces dignes agents ne soient désavoués.

La fête du Sacré-Cœur

La fête du Sacré-Cœur sera célébrée samedi 25 juin, dans toutes les églises de Paris.

S. Em. le cardinal Guibert se rendra cette occasion, à la chapelle provisoire de Montmartre, et y dira la messe.

A l'issue de cet office, Son Eminence visitera les travaux de l'église.

A trois heures de l'après-midi, le R. P. Boulanger, prieur du couvent des Dominicains du faubourg Saint-Honoré, prononcera un grand discours sur cette solennité.

Pèlerinage en Terre-Sainte

Le départ du pèlerinage annuel en Terre-Sainte est fixée, dès à présent au 18 août prochain.

Les pèlerins s'embarqueront à Marseille. La durée du voyage est de deux mois.

On visitera successivement le mont Liban, Nazareth, Berthlem et Jérusalem.

L'excursion du mont Liban est la dernière et est indépendante du reste du voyage.

ÉMEUTE A MARSEILLE

Marseille, 20 juin, minuit.

Des rixes sanglantes ont éclaté dans la soirée entre des français et des italiens.

Le bruit a couru qu'il y avait 8 morts et 25 blessés, mais 2 morts seulement sont à déplorer et 12 blessés ont été transportés à l'hôpital.

Trois d'entre ces derniers ont été atteints très grièvement.

Les autorités civiles et militaires sont en permanence.

Le Préfet a fait fermer le *Cercle italien*, début et cause des désordres.

5 heures matin.

De nombreuses patrouilles ont parcouru la ville, pendant toute la nuit.

A 2 heures du matin, les troubles s'accentuaient de plus en plus.

Il y a eu 45 arrestations.

Le Procureur de la République informe.

Marseille, 20 Juin.

Les premiers coups de couteau ont été portés par des Italiens à plusieurs jeunes garçons dont quelques uns sont morts.

Dans quelques quartiers, et notamment autour de l'Hôtel-de-Ville, des Italiens ont tiré des coups de révolver et ont lancé par les fenêtres, sur la police, des meubles et du pétrole enflammé.

La foule s'est mise à la poursuite d'Italiens dont quelques-uns ont été frappés.

La panic est à son comble ; encore, quelques Italiens isolés.

Le général de division et le Préfet ont passé la nuit à la Division.

On siège en permanence à l'Hôtel-de-Ville.

Les troupes se tiennent prêtes à monter à cheval et occupent les principaux quartiers.

Le procureur de la République avait auparavant quitté ...

Les docks et l'usine sont surveillés par la police.

Le Consul italien a fait afficher une proclamation invitant les ouvriers italiens au calme et au respect de l'ordre.

Il y a en ce moment à l'hôpital 17 blessés, deux mourants et un mort.

Il y a trois morts à la morgue dont un soldat du 60e de ligne.

Plusieurs des personnes blessées sont mortes depuis elles.

125 Français et Italiens sont en ce moment sous les verroux.

Le 14 juillet !

Paris, 20 juin.

Le gouvernement vient d'autoriser les Conseils municipaux de province à envoyer des délégués à Paris, à l'occasion de la fête nationale du 14 Juillet.

Menées radicales

Paris 20 juin.

Un comité socialiste du 20me arrondissement s'est réuni hier dimanche, pour proposer un programme d'alliance entre les ouvriers français et les agitateurs allemands.

Plusieurs allemands étaient dans la salle.

Le programme a été adopté.

Le banquet de la Saint-Henri

Paris 20 juin.

Le comte de Chambord vient d'écrire au baron du Rouvre une lettre intéressante au sujet des banquets de la Saint-Henri.

Il rappelle que l'autre année il ne se montra point favorable à cette fête, vu la tristesse des temps et les « preuves de la France. (Il s'agissait de l'application des décrets.) Aujourd'hui, les ennemis de la religion ont compris leur erreur, et le moment approche où le pays saura discerner ceux qui veulent son bien et ceux qui veulent l'abuser à leurs profits.

Il n'y a pas d'autres allusions aux élections.

La « liberté » des libres-penseurs

Paris, 20 juin.

Le cardinal Guibert n'est pas sans inquiétude sur la célébration de la fête du Sacré-Cœur à Paris.

Il a été averti que des groupes de libres-penseurs attendraient son arrivée, le 25 juin à la chapelle de Montmartre où il doit dire la messe.

Il pourrait être l'objet de murmures et de huées.

L'initiative de cette contre-manifestation serait due à un nouveau cercle de libres-penseurs appelés *les Vengeurs de Littré*.

Les processions à Nantes

Nantes, 19 juin.

Une foule considérables, protestant contre l'interdiction des processions, a parcouru leur itinéraire habituel en chantant des cantiques.

Les manifestants s'arrêtaient et s'agglomèraient devant chaque église.

Arrivés devant l'église Saint-Nicolas, la troisième depuis leur départ, ils entonnaient le cantique : *Sauvez Rome et la France*, lorsque la *Marseillaise* se fit entendre dans un coin de la place.

Alors le tumulte a commencé. Les chapeaux volaient en l'air. L'eau pleuvait des fenêtres.

Quelques arrestations ont été opérées.

La foule était immense.

Election législative

Alais, 20 juin.

Arrondissement d'Alais.

MM. Desmonts, républic. radic., 6,300, élu.
Malzac, républicain, 3,600.

Une lettre d'Hartmann

L'*Intransigeant* annonce que son rédacteur en chef a reçu hier de Londres, une lettre d'Hartmann.

L'exposition universelle de Berlin

Berlin, 19 juin, midi.

L'Union du commerce et de l'industrie de Berlin a convoqué hier une nombreuse réunion pour examiner la question de l'opportunité d'une exposition à Berlin. Quelques députés y assistaient et beaucoup d'associations industrielles et commerciales étaient représentées.

La majorité de la commission d'initiative s'est prononcée en faveur d'une exposition purement nationale. Le conseiller de commerce de Kuhnemann, rapporteur, a défendu cette opinion. Les expositions universelles, selon lui, sont trop vastes ; l'individu y est sacrifié à l'ensemble ; de plus Berlin n'attirerait pas assez de visiteurs et il serait à craindre que la France refusât de participer à l'exposition. Enfin les frais seraient trop considérables si on ne voulait pas rester au dessous des expositions précédentes, et il ne faudrait pas compter sur le concours du gouvernement, qui considère les expositions comme des affaires purement privées. Pour ces raisons, l'orateur a conclu que l'exposition devait être nationale.

M. Rabitz l'a contredit : l'Allemagne ressent, selon lui, les suites d'une crise commerciale et industrielle ; elle doit combattre la concurrence étrangère, et une exposition universelle serait le meilleur moyen d'y arriver.

Après une discussion animée, où est souvent revenue l'idée que l'Allemagne unifiée doit oser faire grand, une majorité de 5 voix (83 contre 78) a voté qu'une Exposition universelle aurait lieu à Berlin en 1885.

Le comité a déclaré sa mission terminée. Le principe d'une Exposition universelle étant admis, il reste maintenant à trouver les moyens de le réaliser.

Les nihilistes

Saint-Pétersbourg, 19 juin.

Les officiers et l'équipage du navire de guerre stationnant en face de Peterhof ont été changés, vu qu'ils étaient en relations avec les nihilistes. Le commandant et les officiers ont été arrêtés.

Crise ministérielle

Bucharest, 19 juin.

Une crise ministérielle est imminente.

Tous les ministres ont remis leur démission entre les mains du président du conseil.

Hier soir, a eu lieu une nombreuse réunion extra-parlementaire de la majorité, à la suite de laquelle on considère comme probable le remplacement du cabinet Demeter Bratiano par le cabinet Rosetti ou Jean Bratiano.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS
(Service télégraphique particulier)

Séance du 20 Juin

Présidence de M. GAMBETTA.

BRUITS DE COULOIRS

Les couloirs sont agités par suite de la nouvelle des troubles de Marseilles ; on n'a pas encore reçu confirmation de la mort de soldats ; on regrette l'absence du président du conseil, en ce moment à Epinal.

LA SÉANCE

La Chambre entre en séance à 2 heures.

Elle procède à la discussion et à l'adoption du projet de loi tendant à autoriser le département de la Côte-d'Or à contracter un emprunt pour les travaux des lignes ferroviaires complémentaires et à l'adoption après une ... du projet de loi modifiant le tracé du chemin de fer de Saint-Quentin à Erquelines et de Laon à la frontière belge avec embranchement sur Consoire.

La Chambre discute ensuite les conclusions du rapport du 11e bureau sur l'élection de l'arrondissement de Bar-sur-Seine (Aube).

M. Joubin présente quelques observations.

M. Doyen, dont on discute l'élection, répond que les accusations dirigées contre lui ne sont pas justifiées.

M. Mendaine, rapporteur, lit les conclusions du rapport ; elles sont acceptées.

MM. le baron de Lareinty et Haentjens, adressent une question à M. Magnin, ministre des finances, sur les comptes de 1878.

REVUE FINANCIERE

Paris, le 18 juin 1881.

La facilité des reports et liquidation de quinzaine est venue ... Tout le mouvement ... une reprise sans qu'il en soit opéré de changement notable dans les cours. Le 3 0/0 est à 119.40 et 119.50. L'amortissable ancien fait 88.35. Que cotes 91.75 sur le Florin d'Autriche et 94.40 sur l'Italien.

L'action de la Banque de France qui était à 5800 a rétrogradé à 5600.

L'action du Crédit foncier est en voie de progression sérieuse. On s'établit à 1770 et 1775. A ces cours les achats du comptant sont actifs. L'accroissement des opérations de prêts par suite du classement rapide des obligations permet de prévoir un dividende de 50 francs par action. Le Crédit foncier d'Algérie est à 740.

Les actions des magasins généraux de France et d'Algérie inscrites à la cote officielle atteignent actuellement le cours de 685.

On est à 1342.50 sur la Banque de Paris. L'Union générale s'inscrit à 1360. Mais la spéculation a malheureusement trop de part dans les cours pratiqués sur ce titre. On est à 775 sur le Crédit mobilier.

Le Crédit général français, après avoir franchi le cours de 800, poursuit sa marche en avant, on est à 815. Le revenu de ce titre depuis la fondation de la Société a été de 12 à 15 0/0. On comprend dès lors l'empressement et la confiance des capitalistes.

Des négociations actives se font sur le Crédit foncier Luxembourg à 635. L'annonce du coupon qui sera payé au nom de cet établissement, 3 fr. 75, par la banque nationale au commencement du mois prochain a attiré sur lui l'attention des capitalistes.

La Banque nationale, qui reçoit jusqu'au 25 les souscriptions aux